

Rapport de la réunion semestrielle du vendredi 08 novembre 2024

14 participants : Guy AMBLETON, Jeanne ASSANT, Claude BRUNI, Marie-Rose et Jean-Jacques FREY, Gisèle et Laurent FUCHS, Daniel et Denise GERRER, Antoine HARTMANN, KAM Pierre, Christiane et Roger KLINGER, Anne-Laure LICHTLE.

Membres : Mathias est hospitalisé suite à une opération chirurgicale délicate. Nous pensons tous à lui et lui souhaitons un rétablissement définitif. Sa sœur Solène vient de mettre au monde un petit Lucas à qui nous souhaitons la bienvenue avec nos félicitations aux heureux parents et grands-parents. Jeanne leur enverra un petit cadeau. Les deux nouveaux membres, Brigitte et RENAUD Pascal parrainés par Gisèle et Laurent, nous ont fait parvenir leurs fiches d'inscription. Nous sommes 165 membres dont 6 honneur, 17 actifs, 28 enfants et 114 passifs. Il reste toujours une petite dizaine de cotisations impayées.

Week-end de travail

les 4, 5, 6 octobre on a rentré difficilement les 15 stères de bois déposés devant le refuge au lieu du hangar, refendu et donc trop petit et plus cher. Nous envisageons un changement de fournisseur. Nettoyage du chalet dans les conditions toujours difficiles car certains salissent quand d'autres nettoient. Construction d'un mur de soutien dans le hangar, il en faudra un autre. Une autre solution serait de creuser pour enlever la terre qui appuie. Installation de la porte en haut de l'escalier, mais la manœuvre d'ouverture n'est pas confortable. Ne faudrait-il pas la changer de sens ? La marche pour entrer au dortoir est presque finie, installation d'une trappe coupe-feu pour accéder aux combles (vides), modification électrique pour que le réfrigérateur du couloir reste branché même quand on coupe le courant en partant et préparer le refuge pour l'hiver. Le ramonage des cheminées a été fait à une date ultérieure avec Pierre. Bravo à tous et félicitations aux cuisinières car, en plus, un groupe d'astronomes d'Amnéville était présent et ... ravi, d'autant plus qu'ils ont participé à un exercice d'évacuation réalisé en 90 s.

Voyage en Belgique : 10 participants, minibus prêté par la ville, location d'une maison, visite de Luxembourg ville et ses transports et parkings gratuits, de Liège et ses églises avec une croisière sur la Meuse, de La Roche en Ardenne où habite l'infatigable (en paroles) Dédé et de Bastogne toujours en guerre, puis, au retour, Bouillon et son château fort et Esch sur Alzette avec ses hauts-fourneaux spectaculaires.

Sous : sur le Compte Courant nous avons 16 230 € et sur le Livret bleu : 20 100 € et encore 300 € en espèces après des gardes fructueuses cet été et encore cet automne. Les factures concernant les travaux vont toutes être réglées prochainement pour que nous puissions les soumettre aux subventionneurs soit 75 000 € de toit, 3 000 € de maçonnerie, 5 000 € de paratonnerre, 15 000 € de portes et 800 € de location de pelleuse. D'autres factures plus anciennes (fournitures de portes coupe-feu, placo, électricité, mais aussi cuisinières, chauffe-eau, hotte, etc...) seront ajoutés pour arriver aux 120 000 € prévus dont 100 000 € sont subventionnables. Un prêt (10 000 €) est nécessaire pour faire la jonction avant le paiement de cette subvention. Un rendez-vous a été pris avec la banque (le 16/11). Le chèque de caution concernant le prêt du minibus ne nous a pas été rendu et le remplacement des essuie-glaces ne nous a pas été remboursé. Affaire à suivre. Les factures de téléphone sont un sujet à discussion : 60 € par mois pour 2 téléphones un fixe qui est souvent en panne et un portable alors qu'on n'a pas de réseau. Le fixe est donc indispensable et le portable est l'assurance d'avoir un GPS pour la traversée.

Réservations : pas de candidat pour monter au refuge à Nouvel An. Gisèle a donc refusé un groupe de 10 personnes. Elle propose de réduire le nombre de couchages à 30 car il est difficile de remplir les chambres car les lits y sont serrés. Les lits devant les fenêtres gêneraient d'ailleurs une évacuation d'urgence.

Site : un courrier de l'hébergeur nous a averti que notre version du site n'était plus à jour et qu'il faudrait un nouveau site compatible avec les mises à jour actuelles. Quelques temps après nous avons été victimes d'une tentative de piratage, heureusement déjouée. Le site actuel ne permet pas un accès à toutes les informations par téléphone. Est-il possible d'améliorer cela ? Anne-Laure se renseigne.

Déco : les nouvelles chambres et couloir attendent leurs décorateurs.

Marché de Noël : le dimanche 24 novembre, stand place de la Victoire, ouverture à 9h avec Antoine pour installer la décoration et le matériel.

Nous vendrons à 3 € du jus de pommes chaud, mais aussi des bouteilles de jus de pommes (1 L) des bredalas, tartes de Linz, Kugelhopf (environ 150g) et autres douceurs bien emballées individuellement que les membres voudront bien apporter. Anne-Laure lancera un appel mais également pour assurer la présence au stand par tranches de 2 heures. Seul le créneau 10h-12h est pourvu pour le moment.

Sport : l'an dernier nous avons 8 licences payées par le TCM soit : Serge compétiteur, Patrice compétiteur, Antoine, Daniel, Jeanne et Yves dirigeants au tarif de base, ainsi que 2 personnes extérieures. Ceux qui veulent une assurance associée à la carte neige doivent en payer le supplément à Jeanne. Nous participons, grâce à ces licences, à l'organisation de la Nordique des Crêtes annulée cette année. Reconduisons-nous cette formule de licences gratuites ? Oui, en tous cas cette année.

Travaux : le toit est enfin terminé. Le velux de désenfumage est en place mais pas encore fonctionnel. En effet, il faut d'abord enclouonner le désenfumage avant de pouvoir installer les systèmes d'ouverture que le couvreur nous propose d'installer gratuitement (sauf les fournitures). La facture est arrivée et le couvreur nous fait cadeau de 3000 € de fournitures en raison des aléas de chantier dus entre autres à la météo. Cet enclouonnement doit surtout être isolé avant l'hiver sinon le refuge sera difficile à chauffer.

Le trou dans la façade est fait et le crépis de finition attend la porte.

Daniel propose de négocier des travaux supplémentaires non-facturés avec le maçon (crépis de finition) car la poutre au-dessus de la porte n'a pas été enlevée et le délai très long avant son intervention nous mettra peut-être en difficulté.

Les portes sont sur le point d'être terminées et seront installées la semaine prochaine. Il nous reste à prier pour que la neige n'arrive pas tout de suite.

Commission de sécurité : nous sommes en attente du rapport, mais il sera catastrophique. En effet, nos relations se sont gravement dégradées : *pas de rapport du ramoneur, pas de rapport de conformité gaz, pas de rapport de conformité électricité, pas de rapport de conformité désenfumage, pas de rapport de conformité extincteurs, pas de rapport de formation des gardiens. En plus : pas d'escalier enclouonné, un gros trou dans le plafond du couloir, un trou dans le plancher du couloir, une porte coupe-feu bricolée à l'atelier, deux portes coulissantes et un chariot de bois dans le couloir. Et le comble : nous voulons être un hôtel d'altitude et accueillir des handicapés et tout cela sans DAE !!!* Nos explications ont été déclarées irrecevables. Depuis, les rapports gaz et ramonage ont été fournis et une formation pour les membres assurant des gardes est envisagée.

Anne-Laure